Quelques consignes pour l'utilisation de cette Fiche de liaison : Patient porteur ou contact de Bactéries Multi (ou Hautement) Résistantes aux Antibiotiques (BMR ou BHR)

Au niveau du Laboratoire interne ou externe à l'établissement

- Détection de la multi résistance d'un germe dans un prélèvement.

1. Transmission du résultat de bactériologie mentionnant la multi résistance du germe (ex : tampon ou encre rouge)

Et / Ou

2. Transmission de la fiche de liaison « patient porteur ou contact de BMR ou BHR » datée et signée :

A Qui ?

- A l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH)
- Au médecin et au cadre du service d'hospitalisation du patient.
- OU au médecin traitant si le patient est à domicile

Au niveau du Service d'Hospitalisation ou d'Hébergement

- Information du patient de la découverte d'une BMR ou BHR par le médecin
- Prescription des précautions complémentaires (contact ou gouttelettes)
- Accompagnement de l'EOH pour la mise en place des mesures (appel téléphonique ou déplacement en service)
- Si mutation intra-établissement ou transfert inter-établissement :
  - Renseignements de la fiche de liaison datée et signée à adresser :

- au service d'aval de prise en charge du patient
- OU au médecin traitant
- Ou aux professionnels libéraux

Au niveau du Patient

- Transmission de la fiche de liaison au patient, lors de la sortie à domicile.
- Dans le cadre d'une ré hospitalisation :
  - Transmission par le patient de son statut infectieux lors de l'admission.